

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2022**

Session ordinaire du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 2 mai 2022 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier, et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 avril 2022
- 2) Réunion de travail du 26 avril 2022
- 3) Séance extraordinaire du 11 avril 2022
- 4) Séance extraordinaire du 20 avril 2022

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 31 mars 2022.
- 3) Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. – Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.
- 4) Ressources humaines – Départ de madame Andrée Gagnon à titre de trésorière.
- 5) Nomination des personnes autorisées à faire faire des clés sécurisées – Mise à jour et abrogation de la résolution 2017-06-6040.
- 6) Modification du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et abrogation de la résolution 2021-10-7977.
- 7) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant le dossier judiciairisé de la Fondation Essenia.
- 8) Demande d'aide financière de monsieur Benoît Lessard et madame Françoise Jacob pour Novallian inc., secteur Sawyerville.
- 9) Projet de développement résidentiel du secteur Sawyerville – Contre-offre de vente de terrains des propriétaires.
- 10) Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP), volet 2 : Soutien aux municipalités pour la compensation

- des pertes financières subies par les producteurs agricoles affectés par les restrictions établies – Autorisation de dépôt et représentation.
- 11) Bell Canada, fournisseur de réseau 9-1-1 de Prochaine génération désigné par le CRTC – Autorisation de signature d'entente.
 - 12) Circulation sur les routes et dans les gravières et sablières – Plainte à la Sûreté du Québec.
 - 13) Refinancement de règlements d'emprunt – Acceptation d'une offre.
 - 14) Émission de billets par appel d'offres public du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets.

G. Urbanisme et inspection

H. Développement communautaire, communications et loisirs

- 1) Ressources humaines – Remplacement de monsieur Roger Corriveau par madame Blandine Dufort à titre de responsable bénévole de la bibliothèque de Johnville.
- 2) Ressources humaines - Embauche de sauveteurs pour la piscine municipale de Cookshire pour la saison estivale 2022.
- 3) Projet de construction d'une Scène extérieure au Parc des Braves, secteur Cookshire – Acceptation de soumissions.

I. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Travaux publics.
- 2) Ressources humaines – Embauche de deux ressources pour la Patrouille verte de la saison estivale 2022.
- 3) Ressources humaines – Embauche de madame Méлина Bilodeau à titre de journalière saisonnière.
- 4) Stratégie d'économie d'eau potable – Dépôt du bilan 2020 approuvé par le MAMH le 6 avril 2022.
- 5) Entente pour les collectes et événements spéciaux avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec – Autorisation de signature.
- 6) Clôture du terrain de soccer sur le chemin des Trembles – Acceptation d'une soumission.
- 7) Porte de garage de l'entrepôt Gendron – Acceptation d'une soumission.
- 8) Remplacement de pneus pour la rétrocaveuse – Acceptation d'une soumission.
- 9) Remplacement de la chenillette – Acceptation d'une soumission.
- 10) Programme de gestion des actifs municipaux Maxen – Autorisation de dépôt d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités.
- 11) Entente d'utilisation d'un puits, secteur Johnville, pour le centre communautaire – Autorisation de signature.
- 12) Transvision Cookshire – Demande de participation financière aux travaux sur le secteur du chemin Jordan Hill.
- 13) Transvision Cookshire – Servitude aérienne sur le lot 4 486 567, secteur Johnville.
- 14) Étang de recharge d'eau potable, secteur Cookshire – Adjudication de contrat pour l'aération.
- 15) Réfection des services municipaux sur la rue Eastview – Adjudication de contrat.
- 16) Entretien des plates-bandes pour l'année 2022 - Adjudication de contrat.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Information - Séance de l'Agglomération le 9 mai 2022 à 19 h 30.

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux – Adoption.*
- 2) *Règlement numéro 298-2022 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité – Adoption.*
- 3) *Règlement numéro 297-2022 décrétant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 – Adoption.*
- 4) *Règlement numéro 291-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 286-2021 de Cookshire-Eaton afin d'agrandir la zone P-202, à même la zone RE-203 – Adoption.*

N. Varia

- 1) *Projet de maison des jeunes au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire par Animation Jeunesse du Haut-Saint-François – Demande d'acceptation et de participation financière (lot 6 322 162).*

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture

Monsieur le maire Mario Gendron préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire du 2 mai 2022 ouverte à 19 h 30.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-05-8246

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mai 2022 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 avril 2022

Résolution 2022-05-8247

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Réunion de travail du 26 avril 2022

Résolution 2022-05-8248

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 avril 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Séance extraordinaire du 11 avril 2022

Résolution 2022-05-8249

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Séance extraordinaire du 20 avril 2022

Résolution 2022-05-8250

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- 1) M. Rémi Gagné (740, Drouin) souligne l'état des chemins et demande que les travaux de réfection soient effectués durant ce mois propice, où il est plus facile de remarquer les défauts des lieux. Le directeur général souligne que les travaux sont en cours par les machineries de la Ville et qu'il est envisagé d'en augmenter le nombre afin de couvrir davantage les besoins du territoire.

Il ajoute que deux ponceux sont sortis un peu plus loin de chez lui en allant vers le chemin Learned Plain. Il y a un arbre poussé démontrant le délai passé depuis. Il demande la réinstallation et le conseil confirme que la demande sera déposée au directeur des Travaux publics pour ce faire. Enfin, face à sa résidence, il mentionne qu'un trou s'est formé à son entrée suivant le déneigement de la Ville et il demande de le remplir. Le directeur général lui confirme que le directeur des Travaux publics ira en faire la vérification.

- 2) Benoît Lessard pour le point 8 de l'ordre du jour, copropriétaire de l'ancienne résidence à Sawyerville, présente son projet de résidence pour personnes âgées autonomes et sa demande d'aide financière, qui équivaut à la valeur des taxes pour deux années. Il mentionne également qu'il reste des autorisations à obtenir pour débiter leur projet et qu'il a

pris la décision de ne pas demander l'accréditation considérant le marché actuel et le démarrage du projet. Le conseil remercie et félicite le promoteur pour le démarrage de ce projet, en lui souhaitant un franc succès. Le maire lui indique que sa demande ne correspond pas aux politiques d'aide financière actuelle mais que le conseil analysera sa politique afin de réviser sa demande s'il y a lieu.

- 3) Mesdames Tina Matthews, Cynthia Bédard et Cindy Descôteaux représentent le conseil d'établissement de l'École Sainte-Camille et viennent présenter leurs observations, déjà soumises à la Sûreté du Québec, quant à la sécurité piétonnière à proximité de l'école. Elles aimeraient soumettre un plan d'intervention de l'INSPQ, dont la brigadière pourra renchérir, afin de voir au suivi d'actions visant à remédier à cette problématique et veiller à la sécurité des enfants. Le conseiller Roger Thibault mentionne que la Sûreté du Québec devait être rencontrée pour en discuter notamment, mais que la rencontre a été reportée. Il invite les représentantes à déposer leur plan afin de voir aux suivis nécessaires entre l'École, la Sûreté du Québec et la Ville. Une rencontre sera planifiée d'abord avec la municipalité, l'École et les brigadières sur dépôt de leur documentation (au courriel général de la Ville). Enfin, Mme Matthews questionnent également le conseil sur les options du panneau de signalisation dont le conseiller Roger Thibault répond qu'il ne permet que l'affichage de vitesse sans enregistrement des données.
- 4) M. Paul McConnell questionne le conseil sur l'état des chemins à Sawyerville et le conseiller Marcel Charpentier indique que la Ville a reçu de majeurs subventions pour la réfection de plusieurs chemins sur le territoire et qu'il devrait voir une nette amélioration cette année. Le directeur des Travaux publics sera avisé afin de vérifier les lieux et s'assurer du suivi nécessaire.
- 5) Monsieur Gilles Guimond questionne le conseil sur l'utilisation du parc à Cookshire, à savoir si le baseball y sera pratiqué, ce que le conseil répond négativement en raison notamment de la couverture d'assurance qui refuse le doublement d'activités. Il le réfère à Sawyerville et Johnville pour y pratiquer ce sport considérant la faible activité de ce sport depuis plusieurs années. Également, la conseillère Cindy Duquette St-Louis mentionne qu'il ne peut y avoir les mêmes installations dans chaque secteur, en comparant le fait que le secteur Johnville n'a pas de terrain de soccer.
- 6) Madame Tammy Cléroux demande s'il serait possible de partager les besoins de covoiturage sur l'ensemble du territoire afin de desservir les installations de chaque secteur, ce que le conseil approuve via la nouvelle plateforme du site internet qui se fera sous peu et l'invite à partager ses offres et/ou besoins sur la page Facebook entre-temps.
- 7) Mme Élisabeth Carrier félicite le conseil pour l'affiche de réduction de vitesse sur son chemin et confirme son utilité. Également, elle résume l'activité du Concert des Fusillers de Sherbrooke qui a eu lieu le 30 avril dernier et qui fût un très beau concert et bien accueilli par les citoyens dont elle remercie pour leur présence.

E. Correspondance

Résolution 2022-05-8251

Fédérale

1. (aucune);

Provinciale

2. Ministère des Transports du Québec – Autorisation à Eurovia Québec Construction inc. à débiter les travaux du contrat de réfection de la chaussée des routes 108, 212 et 253 à Cookshire-Eaton (délai de 8 semaines, soit le ou avant le 3 juillet 2022);
3. Sûreté du Québec – Mise en garde de vol de carburant;
4. Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) – Bulletin d'information Constellation du Mont-Mégantic d'avril 2022

Municipale

5. Ville de Cookshire-Eaton – Invitation à tous à La Grande Corvée de Cookshire-Eaton 2022 le 21 mai de 9h à 13h (point de rassemblement au garage municipal situé au 427, chemin Smith);
6. MRC du Haut-Saint-François – Invitation à la 7^e édition du Marche/Cours pour le Haut le 7 mai à Duswell (sur inscription). Les profits serviront à soutenir financièrement certaines familles du Haut-Saint-François pour l'inscription à des activités de loisir de leur(s) enfant(s);
7. Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) – Avis de 10^e année de Sentinelle des lacs, remerciements pour ce programme de surveillance des cyanobactéries et avis de recrutement pour la saison estivale 2022 ([Bulletin d'information - Constellation du Mont-Mégantic - Avril 2022 \(office.com\)](#));

Scolaire

8. (aucune);

Associations

9. Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle – Invitation à la mobilisation et participation aux activités dans le Haut-Saint-François du projet de la Décennie 2015-2024 décrété par les Nations Unies, porté par la Fédération des communautés culturelles (FCCE) en partenariat avec le Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle et financé par le Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);

Offres de service

10. (aucune).

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que la correspondance soit déposée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2022-05-8252

Compte salaires

213 865,93 \$

Compte général

202200267 (I)	JEAN-GUY DESINDES	727,43 \$
202200268 (I)	JEAN-GUY DESINDES	181,85 \$

202200270 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	722,72 \$
202200271 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	361,36 \$
202200293 (I)	JEFF CROSS	2 600,00 \$
202200294 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	1 914,75 \$
202200296 (I)	BELL CANADA	1 845,16 \$
202200297 (I)	TELMATIK	247,94 \$
202200298 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	119,43 \$
202200299 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	287,80 \$
202200300 (I)	AG MINI EXCAVATION	2 069,55 \$
202200301 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	909,05 \$
202200302 (I)	MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 042,95 \$
202200303 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 164,13 \$
202200304 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	3 002,10 \$
202200305 (I)	CREATIONS JADE	938,13 \$
202200306 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	174,67 \$
202200307 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	27,87 \$
202200308 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	192,78 \$
202200309 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	1 001,34 \$
202200310 (I)	PAGNETDU CANADA INC.	25,12 \$
202200311 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	221,06 \$
202200312 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	3 455,03 \$
202200313 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	3 020,32 \$
202200314 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	3 552,74 \$
202200316 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	454,15 \$
202200317 (I)	LA CARTOUCHERIE	1 101,49 \$
202200318 (I)	ZERO CELSIUS	728,77 \$
202200319 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	11 024,32 \$
202200321 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	617,59 \$
202200322 (I)	DISTINCTION REMBOURRAGE	689,85 \$
202200323 (I)	LETTAGE DIONNE INC.	34,49 \$
202200324 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	53,98 \$
202200325 (I)	CMP MAYER INC.	1 491,51 \$
202200327 (I)	SLIC	10,34 \$
202200328 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	423,85 \$
202200329 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	3 248,06 \$
202200330 (I)	TARDIF DIESEL INC.	726,54 \$
202200331 (I)	SEAO-CONSTRUCTO	3,94 \$
202200332 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	282,85 \$
202200333 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	301,30 \$
202200334 (I)	PITNEY WORKS	1 052,57 \$
202200335 (I)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	291,36 \$
202200336 (I)	INDUSTRIAL SCIENTIFIC CANADA ULC	502,05 \$
202200337 (I)	MACHINERIES R. THERIAULT INC.	1 839,60 \$
202200338 (I)	GROUPE CHRISTIAN GOSSELIN ESTRIIE	387,05 \$
202200339 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	574,15 \$
202200340 (I)	DISTRIBUTION SECURMED	329,54 \$
202200341 (I)	REMORQUAGES & TRANSPORTS R.LAFLOTTE	137,97 \$
202200342 (I)	PH VITRES D'AUTOS	369,66 \$
202200343 (I)	EMRN	525,70 \$
202200344 (I)	DBO EXPERT INC.	229,38 \$
202200345 (I)	TRED'SI INC.	201,21 \$
202200346 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	3 199,20 \$
202200348 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	669,18 \$
202200349 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	909,70 \$
202200350 (I)	GLS	17,48 \$
202200351 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	876,55 \$

202200352 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	2 201,62 \$
202200353 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	1 264,73 \$
202200354 (I)	GROUPE CLR	1 815,18 \$
202200355 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	3 950,02 \$
202200356 (I)	ERIC CLOUTIER	336,00 \$
202200357 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	45 004,48 \$
202200358 (I)	DONLOX HARMER	967,90 \$
202200359 (I)	LINDE CANADA INC.	348,63 \$
202200360 (I)	PROCAMESTRIE INC	3 359,10 \$
202200361 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	3 360,26 \$
202200362 (I)	BRADLEY HODGE-LAROCHE	97,73 \$
202200363 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	165,00 \$
202200364 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	1 922,01 \$
202200365 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 686,89 \$
202200366 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	274,17 \$
202200367 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	48,80 \$
202200368 (I)	ABTECH	149,01 \$
202200369 (I)	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATION	804,83 \$
202200370 (I)	CURTIS VALLEE	13,92 \$
202200371 (I)	INFORMATIQUE INPRO	930,03 \$
202200372 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	2 477,50 \$
202200373 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 330,99 \$
202200374 (I)	AEBI SCHMIDT CANADA INC.	1 794,97 \$
202200375 (I)	NETREVOLUTION	87,15 \$
202200376 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	96,51 \$
202200377 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	255,17 \$
202200378 (I)	GIVESCO	167,00 \$
202200379 (I)	Energir	833,56 \$
202200380 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	33 123,50 \$
202200381 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	6 398,36 \$
202200382 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	74,85 \$
202200383 (I)	MACPEK	6 512,30 \$
202200384 (I)	DISTRIBUTIONS PAYEUR INC.	44,15 \$
202200385 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	514,69 \$
202200386 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	712,85 \$
202200388 (I)	GESTION USD INC. - LOUBAC	4 413,96 \$
202200389 (I)	GILLES L'HEUREUX	62,06 \$
202200390 (I)	STZ DIESEL INC.	7 185,34 \$
202200391 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	40,24 \$
202200392 (I)	JEAN-GABRIEL LEBEL	36,76 \$
202200394 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 569,75 \$
202200395 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202200396 (I)	AQUATECH	1 084,96 \$
202200397 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	597,71 \$
202200398 (I)	FORMATION SAVIE INC.	2 787,56 \$
202200400 (I)	ALEXANDRE LAROCHE	129,68 \$
202200401 (I)	Victoria Lemire	12,48 \$
202200402 (I)	Guillaume Levesque	50,88 \$
202200406 (I)	HYDRO QUEBEC	38 445,09 \$
202200407 (I)	COMPASS MINERALS CANADA CORP.	20 637,41 \$
202200408 (I)	ANICK FREDETTE	90,27 \$
202200409 (I)	LOISIRS SAWYERVILLE	197,10 \$
202200410 (I)	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	494,00 \$
202200412 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	528,35 \$
202200413 (I)	LAXSON GPS CANADA INC.	43,64 \$
202200417 (I)	COMBEQ	436,91 \$

202200419 (I)	ANN ROTHFELS	500,00 \$
202200420 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	500,00 \$
202200421 (I)	CORRIVEAU ROGER	500,00 \$
202200422 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	974,37 \$
202200423 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	626,93 \$
202200424 (I)	MARIO GENDRON	148,49 \$
202200425 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	829,89 \$
202200426 (I)	ROGER ROLFE	560,40 \$
202200428 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 612,70 \$
202200429 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	38 190,06 \$
202200430 (I)	REVENU QUÉBEC	352,04 \$
202200431 (I)	CÉDRIC LACHANCE	250,00 \$
202200432 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	3 889,27 \$
202200433 (I)	VISA	3 657,73 \$
202200434 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	27 488,16 \$
202200435 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	2 299,50 \$
202200436 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	20 398,81 \$
202200437 (I)	ROGER ROLFE	747,37 \$
202200439 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	696,38 \$
202200440 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	4 633,49 \$
202200441 (I)	MARIO GENDRON	500,00 \$
202200442 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	229,95 \$
202200443 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 361,75 \$
202200444 (I)	COGESAF	75,00 \$
202200445 (I)	INFORMATIQUE INPRO	684,10 \$
202200446 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	4 053,80 \$
202200447 (I)	GABRIEL LEBEL	747,50 \$
202200448 (I)	MELISSA JULIUS	107,50 \$
202200449 (I)	RENE ROY	122,50 \$
202200450 (I)	DENISE GALLANT	125,68 \$
202200451 (I)	GROUPE FBE BERNARD EXPERTS	6 674,79 \$
202200452 (I)	MICHAEL DESCHÊNES	125,00 \$
202200453 (I)	FONDATION CHRISTIAN VACHON	200,00 \$
202200454 (I)	CANADIAN PACIFIC RAILWAY,COMPAGNY	4 400,00 \$
202200455 (I)	ALAIN PAQUETTE	33,60 \$
202200456 (I)	CENTRE DES FEMMES DU HSF	100,00 \$
202200458 (I)	FQM	350,50 \$
202200459 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	952,83 \$
202200460 (I)	FRANÇOIS PROULX	216,47 \$
202200461 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	18 857,26 \$
202200462 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	48 875,51 \$
202200463 (I)	BÂTIRENTE	14 071,79 \$
202200464 (I)	FONDACTION	7 119,11 \$
202200465 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	874,30 \$
202200466 (I)	Desjardins sécurité financière	3 456,45 \$
202200467 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	3 151,22 \$
202200468 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	414,06 \$
202200469 (I)	REVENU QUÉBEC	528,06 \$
202200470 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	856,23 \$
202200471 (I)	LUCILLE CHABOT	41,40 \$
202200472 (I)	GRONDIN GUILBEAULT FONTAINE	212,70 \$
202200473 (I)	CAFÉ L'ORCHIDÉE	455,80 \$
202200474 (I)	SPA DE L'ESTRIE	3 176,74 \$
202200475 (I)	LOUISE GASTALDELLO	90,00 \$
202200476 (I)	CORPORATION E DÉVELOPPEMENT DE	574,88 \$

Total : 512 019,27 \$

Grand total : 725 885,20 \$

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le directeur général / greffier-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 31 mars 2022.

Résolution 2022-05-8253

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de déposer aux archives municipales le rapport d'activités financières sommaire de la Ville de Cookshire-Eaton au 31 mars 2022, tel que préparé par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. – Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

Résolution 2022-05-8254

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu de déposer aux archives municipales le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ressources humaines – Départ de madame Andrée Gagnon à titre de trésorière.

Résolution 2022-05-8255

CONSIDÉRANT que madame Andrée Gagnon, trésorière, a informé la direction qu'elle prendra sa retraite à compter du 12 mai 2022 après près de trente-cinq (35) années de service;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le conseil municipal remercie madame Andrée Gagnon pour l'excellent service effectué durant ses années au sein de la Ville de Cookshire-Eaton et que des meilleurs vœux de succès lui soient adressés pour ses projets de retraite bien mérités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Nomination des personnes autorisées à faire faire des clés sécurisées – Mise à jour et abrogation de la résolution 2017-06-6040.

Résolution 2022-05-8256

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics, selon les besoins, doit faire faire des clés sécurisées;

CONSIDÉRANT que les personnes autorisées pour faire faire ces clés doivent être dûment autorisées par le conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu d'autoriser les personnes suivantes :

- Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier;
- Jean-Gabriel Lebel, directeur des Travaux publics;
- René Lavigne, directeur du Bureau de projets.

Cette résolution abroge la résolution 2017-06-6040.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Modification du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et abrogation de la résolution 2021-10-7977.

Résolution 2022-05-8257

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST RÉSOLU QUE :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant le dossier judiciairisé de la Fondation Essenia.

Résolution 2022-05-8258

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 630,07 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l., concernant le dossier judiciairisé de la Fondation Essenia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Demande d'aide financière de monsieur Benoît Lessard et madame Françoise Jacob pour Novallian inc., secteur Sawyerville.

Résolution 2022-05-8259

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu de refuser préliminairement la demande d'aide financière de monsieur Benoît Lessard et madame Françoise Jacob pour le projet de résidence pour personnes âgées autonomes à Sawyerville, nommé Novallian inc., en vertu des politiques d'aide financière en vigueur.

Le conseil consent à réviser cette demande suivant l'adoption d'une mise à jour des politiques d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Projet de développement résidentiel du secteur Sawyerville – Contre-offre de vente de terrains des propriétaires.

Résolution 2022-05-8260

Considérant l'offre de vente de monsieur Pete Lachance et madame Lorraine Gagnon datée du 19 octobre 2021 pour les lots 4 488 146, 4 488 204 et 6 295 886 de la circonscription foncière de Compton du cadastre du Québec, valide jusqu'au 1^{er} avril 2022;

CONSIDÉRANT l'acceptation partielle de cette offre par la Ville de Cookshire-Eaton le 7 mars 2021 aux termes de la résolution numéro 2022-03-8139;

CONSIDÉRANT le refus de cette contre-offre par monsieur Pete Lachance et madame Lorraine Gagnon le 28 mars 2022 et le dépôt d'une nouvelle offre de vente le 28 mars 2022 pour les lots 4 488 204 et 6 295 886 de la circonscription foncière de Compton du cadastre du Québec, valide jusqu'au 15 avril 2022;

CONSIDÉRANT la valeur de cet investissement pour les possibilités de développement à court et moyen termes;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a confirmé aux propriétaires son refus préliminaire de cette seconde proposition le 28 avril 2022 suivant son caucus du 26 avril 2022;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton entérine son avis préliminaire et décline la nouvelle offre de vente de monsieur Pete Lachance et madame Lorraine Gagnon pour les lots

4 488 204 et 6 295 886 de la circonscription foncière de Compton du cadastre du Québec, se retirant par le fait même de toute négociation et engagement en regard de ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP), volet 2 : Soutien aux municipalités pour la compensation des pertes financières subies par les producteurs agricoles affectés par les restrictions établies – Autorisation de dépôt et représentation.

Résolution 2022-05-8261

Volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 2 du PPASEP afin de compenser les pertes financières des producteurs qui ont dû modifier leurs pratiques agricoles dans les aires de protection des sources d'eau potable;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du PPASEP;

QUE monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents de demande de subvention relatifs aux compensations des pertes financières des producteurs agricoles dans le cadre du volet 2 du PPASEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Bell Canada, fournisseur de réseau 9-1-1 de Prochaine génération désigné par le CRTC – Autorisation de signature d'entente.

Résolution 2022-05-8262

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1 PG) de Bell, en tant que fournisseur de réseau 9-1-1 désigné par le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC) pour le Québec.

Copie de cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Circulation sur les routes et dans les gravières et sablières – Plainte à la Sûreté du Québec.

Résolution 2022-05-8263

CONSIDÉRANT les véhicules hors routes, tels VTT et motocross, sur les terrains des gravières, sablières et au Parc écoforestier dans le secteur Johnville, particulièrement les fins de semaine;

CONSIDÉRANT la vitesse excessive des véhicules sur l'ensemble du territoire de Cookshire-Eaton, notamment sur la route 251 du secteur Johnville et sur la rue Sawyer du secteur Cookshire, tel que souligné le 7 mars 2022 aux termes de la résolution numéro 2022-03-8181;

CONSIDÉRANT l'interdiction de camions lourds sur les chemins municipaux;

CONSIDÉRANT l'apparence du faible taux d'intervention et de présence de la Sûreté du Québec sur le territoire de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de demander à la Sûreté du Québec l'augmentation de sa présence et de son contrôle de la sécurité routière sur le territoire de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Refinancement de règlements d'emprunt numéros 146-2010, 147-2010, 218-2016 et 220-2016 – Acceptation d'une offre.

Résolution 2022-05-8264

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 9 mai 2022, au montant de 712 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois (3) soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et les villes* (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article, à savoir :

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

154 000 \$	2,90000 %	2023
160 400 \$	3,35000 %	2024
93 100 \$	3,55000 %	2025
97 000 \$	3,65000 %	2026
207 800 \$	3,75000 %	2027

Prix : 98,88200

Coût réel : 3,97910 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

154 000 \$	4,10000 %	2023
160 400 \$	4,10000 %	2024
93 100 \$	4,10000 %	2025
97 000 \$	4,10000 %	2026
207 800 \$	4,10000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,10000 %

3 - CD DU HAUT-SAINT-FRANCOIS

154 000 \$	4,25000 %	2023
160 400 \$	4,25000 %	2024
93 100 \$	4,25000 %	2025
97 000 \$	4,25000 %	2026
207 800 \$	4,25000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,25000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 9 mai 2022 au montant de 712 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 146-2010, 147-2010, 218-2016 et 220-2016. Ces billets sont émis au prix de 98,88200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Émission de billets par appel d'offres public du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets.

Résolution 2022-05-8265

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 712 300 \$ qui sera réalisé le 9 mai 2022

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Cookshire-Eaton souhaite emprunter par billets pour un montant total de 712 300 \$ qui sera réalisé le 9 mai 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
146-2010	183 400 \$
146-2010	98 700 \$
147-2010	62 800 \$
147-2010	34 200 \$
218-2016	194 800 \$
220-2016	138 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 218-2016, la Ville de Cookshire-Eaton souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 9 mai 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 mai et le 9 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2023.	154 000 \$	
2024.	160 400 \$	
2025.	93 100 \$	
2026.	97 000 \$	
2027.	100 900 \$	(à payer en 2027)
2027.	106 900 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 218-2016 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 mai 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Urbanisme et inspection

Aucun élément.

H. Développement communautaire, communications et loisirs

- 1) Ressources humaines – Remplacement de monsieur Roger Corriveau par madame Blandine Dufort à titre de responsable bénévole de la bibliothèque de Johnville.

Résolution 2022-05-8266

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Corriveau a informé la direction de sa volonté de quitter son poste de responsable bénévole de la bibliothèque de Johnville, tout en y demeurant bénévole;

CONSIDÉRANT que madame Blandine Dufort a accepté son remplacement;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal remercie monsieur Roger Corriveau pour l'excellent service effectué durant ses années à titre de responsable de la bibliothèque de Johnville au sein de la Ville de Cookshire-Eaton;

QUE soit avisé le Réseau Biblio de l'Estrie de ce remplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines - Embauche de sauveteurs pour la piscine municipale de Cookshire pour la saison estivale 2022.

Résolution 2022-05-8267

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de retenir, pour la surveillance de la piscine municipale de Cookshire pour la saison estivale 2022, les services de :

Nom	Titre	Taux horaire
Émy Houde	Sauveteur	19 \$ / heure
Jade St-Amour	Sauveteur	19 \$ / heure
Mathilde Dumas	Sauveteur	19 \$ / heure
Samuel Landry	Sauveteur	19 \$ / heure
Alycya Jeanson	Sauveteur	19 \$ / heure
Marianne Stein	Sauveteur	19 \$ / heure
Abby St-Amour	Sauveteur	19 \$ / heure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Projet de construction d'une Scène extérieure au Parc des Braves, secteur Cookshire – Acceptation de soumissions.

Résolution 2022-05-8268

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

D'accepter les offres de service suivantes concernant la construction d'une scène extérieure couverte au Parc des Braves, secteur Cookshire :

- *JF² Consultants inc.*, datée du 22 avril 2022, pour l'ingénierie de l'émission de plan de structure;
- *Zaraté Lavigne*, datée du 21 avril 2022, pour l'architecture de la mise en forme de la scène;
- *En temps et lieu*, datée du 22 avril 2022, pour la gestion du projet et la finalisation de la conception en collaboration avec la firme Zaraté Lavigne;

D'autoriser le directeur du Bureau de projets à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'acceptation de ces offres, comme recommandées par le Centre Local de Développement du Haut-Saint-François et dont copie sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Travaux publics.

Résolution 2022-05-8269

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'accepter la recommandation du Comité des Ressources humaines pour la mise à jour du contrat d'embauche de l'employé identifié au numéro 744 rétroactivement au 11 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines – Embauche de deux ressources pour la Patrouille verte de la saison estivale 2022.

Résolution 2022-05-8270

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser l'embauche, pour la période du 2 mai au 12 août 2022, des personnes suivantes à titre de Patrouille verte pour la saison estivale 2022 :

Nom	Statut	Taux horaire
Mérodie Ledoux	Occasionnel, à temps plein (35 h / semaine pour 15 semaines)	17 \$
Catherine Tremblay	Occasionnel, à temps plein (35 h / semaine pour 15 semaines)	17 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Ressources humaines – Embauche de madame Mélina Bilodeau à titre de journalière saisonnière.

Résolution 2022-05-8271

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics pour l'embauche d'une journalière saisonnière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de madame Mélina Bilodeau rétroactivement au 19 avril 2022, afin d'occuper un poste de journalière occasionnelle selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Stratégie d'économie d'eau potable – Dépôt du bilan 2020 approuvé par le MAMH le 6 avril 2022.

Résolution 2022-05-8272

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de déposer aux archives municipales le bilan 2020 approuvé le 6 avril 2022 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Entente pour les collectes et événements spéciaux avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec – Autorisation de signature.

Résolution 2022-05-8273

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser madame Anick Fredette, agente

aux Travaux publics, à signer l'entente pour les collectes et événements spéciaux avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Clôture du terrain de soccer sur le chemin des Trembles – Acceptation d'une soumission.

Résolution 2022-05-8274

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement et l'installation de clôtures pour le terrain de soccer sur le chemin des Trembles, secteur Cookshire, les soumissionnaires suivant ont déposé une offre :

Soumissionnaire	Prix (taxes en sus)
Clôtures et Rampes DB	32 955,00 \$
Inter Clôtures Orford	25 499,12 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement et l'installation de clôtures pour le terrain de soccer sur le chemin des Trembles, secteur Cookshire, à Inter Clôtures Orford au montant de 25 499,12 \$ (taxes applicables en sus), conformément à sa soumission datée du 19 avril 2022 et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Travaux publics soit autorisé à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Porte de garage de l'entrepôt Gendron – Acceptation d'une soumission.

Reporté. Le sujet est référé au Comité Voirie pour son analyse préliminaire.

- 8) Remplacement de pneus pour la rétrocaveuse – Acceptation d'une soumission.

Résolution 2022-05-8275

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'accepter l'offre de service de Les Pneus Robert Bernard (St-Élie) Ltée au montant de 9 239,53 \$ (taxes incluses), datée du 13 avril 2022, concernant le remplacement des pneus de la rétrocaveuse.

Le directeur des Travaux publics est autorisé à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Remplacement de la chenillette – Acceptation d'une soumission.

Résolution 2022-05-8276

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres sur invitation pour le remplacement de la chenillette par une chenillette d'occasion plus récente, les soumissionnaires suivant ont déposé une offre :

Soumissionnaire	Article	Prix (taxes en sus)
Les Équipements Robichaud inc.	Bombardier sw48 2004	36 250,50 \$
Machineries R. Thériault inc.	Bombardier sw48 2003	30 000,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

D'adjuger le contrat pour l'achat d'une chenillette d'occasion à Les Équipements Robichaud inc. au montant de 36 250,50 \$ (taxes applicables en sus), conformément à sa soumission datée du 1^{er} avril 2022;

QU'advenant la non-disponibilité de la machinerie soumise par l'adjudicataire faisant l'objet de la présente résolution, le directeur des Travaux publics soit autorisé à procéder à l'achat d'un véhicule similaire disponible au montant de 45 000 \$ (taxes incluses);

QUE cet achat soit conditionnel à la satisfaction de l'inspection du directeur des Travaux publics;

QUE cet achat soit financé à même le fonds de roulement de la municipalité sur une période de cinq (5) ans;

QUE le directeur des Travaux publics soit autorisé à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Programme de gestion des actifs municipaux Maxen – Autorisation de dépôt d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités.

Résolution 2022-05-8277

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu :

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer et déposer une demande d'aide financière à la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux afin de rembourser une partie des frais de service du fournisseur Maxen autorisés aux termes de la résolution numéro 2022-04-8234;

DE s'engager à mener des activités de suivis continus du logiciel de gestion des actifs municipaux, afin de le maintenir et l'améliorer en fonction des besoins de la municipalité;

D'allouer un budget de 8 764,31 \$ pour l'année 2022 puis 8 278,20 \$ pour les années 2023 et 2024 respectivement, afin de financer les coûts associés à ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Entente d'utilisation d'un puits, secteur Johnville, pour le centre communautaire – Autorisation de signature.

Résolution 2022-05-8278

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire situé au 56, chemin Maheu, secteur Johnville, de mettre à jour son entente avec la Ville de Cookshire-Eaton pour l'utilisation de son puits;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Bureau de projets et du Comité Voirie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, une nouvelle entente d'utilisation du puits de l'immeuble situé au 56, chemin Maheu, secteur Johnville, concernant l'approvisionnement en eau du centre communautaire comprenant :

- un coût mensuel de 300 \$;
- une période de couverture de l'entente de trente-six (36) mois, pouvant être résiliée en tout temps avant ce terme selon les besoins de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Transvision Cookshire – Demande de participation financière aux travaux sur le secteur du chemin Jordan Hill.

Résolution 2022-05-8279

CONSIDÉRANT l'autorisation de travaux donnée par la Ville de Cookshire-Eaton au Groupe Transvision le 7 mars 2022 aux termes de la résolution numéro 2022-03-8138;

CONSIDÉRANT les coûts des travaux qui avaient déjà été effectués pour un montant de 26 000 \$, tel que décrits dans la demande de participation financière du Groupe Transvision réseau inc. datée du 18 avril 2022;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser une aide financière au montant de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux effectués tel que demandés par la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Transvision Cookshire – Servitude aérienne sur le lot 4 486 567, secteur Johnville.

Résolution 2022-05-8280

CONSIDÉRANT que le Groupe Transvision réseau inc. s'adresse à la municipalité pour l'obtention d'une servitude aérienne pour son réseau de télécommunication sur une partie du lot 4 486 567, secteur Johnville, où est situé un poteau d'Hydro-Québec à 3.5 mètres de l'emprise;

CONSIDÉRANT que ces travaux visent à améliorer la desserte en télécommunication;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

D'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle aérienne de télécommunication en faveur du Groupe Transvision réseau inc. sur une partie du lot 4 486 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de

Compton, selon le plan annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE les frais afférents à cette servitude soient à la charge du demandeur Groupe Transvision réseau inc.;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document pour ce faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Étang de recharge d'eau potable, secteur Cookshire – Adjudication de contrat pour l'aération.

Résolution 2022-05-8281

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Bureau de projets et du Comité Voirie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'accepter l'offre de service de Etang.ca au montant de 9 364,20 \$ (taxes en sus), datée du 6 avril 2022, concernant l'aération de l'étang de recharge d'eau potable, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Réfection des services municipaux sur la rue Eastview – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-05-8282

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la réfection des services municipaux sur la rue Eastview, les soumissionnaires suivant ont déposé une offre :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Grondin Excavation inc.	1 649 498,91 \$
Cité Construction TM inc.	1 669 799,19 \$
Lafontaine & fils inc.	1 825 000,00 \$
T.G.C. inc.	1 872 000,00 \$
Giroux & Lessard Ltée	1 950 579,08 \$
Excavation Steve Leblanc (9006-33520 Québec inc.)	2 665 635,13 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre Grondin, ingénieur, datée du 29 avril 2022;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le contrat pour la réfection des services municipaux sur la rue Eastview soit adjugé à Grondin Excavation inc. au montant de 1 649 498,91 \$ (taxes incluses), conformément à sa soumission ouverte le 27 avril 2022 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'adjudication de ce contrat soit conditionnelle à l'obtention d'une subvention pour la réfection des services municipaux sur la rue Eastview dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

QUE l'adjudication de ce contrat soit conditionnelle à l'approbation du *Règlement numéro 297-2022 décrétant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023* par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE le directeur du Bureau de projets soit autorisé à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à ce contrat en vertu des termes de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Entretien des plates-bandes pour l'année 2022 - Adjudication de contrat.

Reporté.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

1) Information - Séance de l'Agglomération le 9 mai 2022 à 19 h 30.

Avis de tenue de la séance ordinaire de l'Agglomération de Cookshire-Eaton le 9 mai prochain à compter de 19 h 30 à l'hôtel de ville.

K. Proposition(s) des membres du conseil

Aucune.

L. Avis de motion

Aucun.

M. Étude et adoption de règlements

1) *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux* – Adoption.

Résolution 2022-05-8283

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux* et d'en transmettre copie à la Sûreté du Québec et à la Cour municipale d'East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) *Règlement numéro 298-2022 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité* – Adoption.

Résolution 2022-05-8284

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 298-2022*

relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 297-2022 décrétant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 – Adoption.*

Résolution 2022-05-8285

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 297-2022 décrétant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) *Règlement numéro 291-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 286-2021 de Cookshire-Eaton afin d'agrandir la zone P-202, à même la zone RE-203 – Adoption.*

Résolution 2022-05-8286

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 291-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 286-2021 de Cookshire-Eaton afin d'agrandir la zone P-202, à même la zone RE-203.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Varia

- 1) *Projet de maison des jeunes au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire par Animation Jeunesse du Haut-Saint-François – Demande d'acceptation et de participation financière (lot 6 322 162).*

Résolution 2022-05-8287

CONSIDÉRANT l'offre d'Animation Jeunesse Haut-Saint-François d'ouvrir une maison des jeunes à Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT le besoin d'offrir un milieu sécuritaire de rassemblement des jeunes adolescents sur le territoire de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT l'appui de la municipalité aux activités privilégiant le sentiment d'appartenance de ses citoyens et leur santé mentale;

CONSIDÉRANT la réception d'appuis de plusieurs organismes et citoyens pour l'ouverture d'une maison des jeunes dans le secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT que le projet est sous la responsabilité et surveillance d'Animation Jeunesse Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT l'offre de location d'une partie de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire, aux coûts mensuels de 1 000 \$ (frais

d'électricité en sus), incluant les réparations et frais d'entretien de l'extérieur du bâtiment;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

DE soutenir le projet d'implantation d'une maison des jeunes dans une partie de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est dans le secteur Cookshire (partie du lot 6 322 162), tel que l'offre de location du propriétaire fût confirmée par l'organisme responsable du projet Animation Jeunesse Haut-Saint-François le 2 mai 2022 dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

D'octroyer une aide financière correspondant aux coûts locatifs mensuels de cet immeuble conditionnellement :

- à l'utilisation d'une partie majoritaire de cet immeuble ainsi loué par Animation Jeunesse Haut-Saint-François aux fins de maison des jeunes;
- au déménagement du siège social de l'organisme Animation Jeunesse du Haut-Saint-François dans le même immeuble que celui ainsi loué pour le projet de maison des jeunes faisant l'objet de la présente résolution;
- à la déduction des coûts du loyer actuel de l'organisme pour ses locaux sur la rue Bibeau, incluant ses frais d'électricité le cas échéant, aux coûts de location de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est au montant de 1 000 \$ (électricité en sus);
- à la transmission au conseil municipal d'un rapport d'activités pour la maison des jeunes annuellement minimalement, au 31 décembre de chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

O. Période de questions

- 1) Mme Tina Matthews questionne le conseil à savoir si le projet de maison des jeunes dans le secteur Cookshire est dirigé par un organisme indépendant de la Ville ou si la Ville y participe activement, ce que le conseiller Roger Thibault répond qu'il s'agit du premier cas.
- 2) Manon Élisabeth Carrier confirme le besoin pour les jeunes du projet de maison des jeunes et soutien son installation dans le secteur Cookshire. Elle ajoute son appréciation du dynamisme du nouveau conseil municipal et le maire la remercie en soulignant son implication active pour faire avancer et reconnaître la Ville de Cookshire-Eaton.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2022-05-8288

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ